Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901672-20260306-2026010-DE

Mairie de PLOGASTEL ST GERMAIN	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

Date d'affichage : 11 MARS 2026 **délibération : 2026-010**

L'an deux mille vingt-six, le six mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOGASTEL ST GERMAIN, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Annie BERRIVIN, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 2 mars 2026

En exercice : 17 **Présents : 12** **Votants : 14**

Présents : BERRIVIN Annie, STEPHAN Philippe, PLOUHINEC Jocelyne, PLOUHINEC Lucien, RENAULT Michel, GAUTIER Anne, GUEGUEN Catherine, KURZMANN Gwenn, DORVAL Alain, BOUCHER Anne Lise, CONAN Sandra, DAHERON Sandrine

Absents excusés : NICOLAS Patricia (procuration à GAUTIER Anne), BEAUMONT-PEUZIAT Patrick (procuration à BERRIVIN Annie),

Absents : VIGOUROUX Michel, ROUXEL Vincent, BINARD Gilles,

Secrétaire : GUEGUEN Catherine

Objet : Convention de servitudes avec Enedis

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS sollicite la commune afin d'effectuer des travaux sur une propriété privée située au 15 Stang Kéléron. L'entreprise doit emprunter une partie communale. Pour ce faire, une convention de servitude est établie.
La convention prendra effet à compter de la date de signature. Elle est conclue pour la durée de vie des ouvrages.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOPTE les termes de la convention de servitudes proposée,**
- **AUTORISE Mme le Maire à signer la convention.**

Le secrétaire de séance, GUEGUEN Catherine	Le Maire, Annie BERRIVIN MAIRIE DE PLOGASTEL-St-GERMAIN (FINISTÈRE)

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901672-20260306-2026010-DE

